L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Juge par ses propres paroles!

Le TELEGRAM de Winnipeg, cette fleur de presse jaune qui ne vit depuis deux ans que pour soulever le fanatisme des pires éléments de la population Manitobaine s'irrite de ce que nous avons reproduit pour l'édification de nos compatriotes les paroles de M. H. J Macdonald, à Orillia.

Il veut y voir un appel aux préjugés de races. La prétention est plaisante vraiment!

Ceci revient à dire que le seul fait de citer les paroles de M. H. J. Macdonald à propos du tricolore constitue un appel incendiaire aux passions de race.

C'est bien notre propre conviction, mais franchement l'on comprendra que ce n'est point sur nous que retombe la responsabilité de ces paroles, mais bien sur celui qui les a prononcés.

Il n'est personne parmi nous, qui ne considère le drapeau anglais comme le drapeau de la Puissance et le vénère comme tel,et nous n'aurions rien à reprendre aux paroles de M. H. J. Macdonald, si telle était leur exacte signification.

Mais trop manifestement, l'intention de M H. J. Macdonald est autre; Il en veut surtout au drapeau tricolore qu'osent chérir et déployer les canadiens français dans leurs fêtes. Nous n'en voulons pour preuve que ses propres paroles à Brandon jeudi dernier, telles que rapportées par son organe, le TELEGRAM.

"Quelque puisse être l'origine et la race, il ne doit y avoir qu'un seul drapeau, et ce doit être "l'Union Jack"..................

L'orateur s'attaque ensuite à M. Tarte, et il convient de remarquer avec quel soin il peint en noire les ombres du tableau pour mieux servir ses desseins.

"M. Tarte était en France à une époque où la tension était si grande que la guerre pouvait éclater avec la Grande Bretagne à aucun moment; l'Angleterre avait des troupes et des navires continuellemenr prêts à entrer en guerre. M. Tarte était dans une contrée hostile à l'Angleterre et il fit la déclaration à une tribune publique qu'il se glorifiait de ce que les Français en Canada étaient infiniment plus forts que dans le temps passé. La France était leur patrie et l'Angleterre n'était que leur belle-mère."

Il est évident que M. H. J. Macdonald ne poursuit pas d'autre but que d'exciter le jingoïsme anglo-saxon. Il est indigne de la part d'un homme politique, d'un premier ministre (le fut-il par occasion) de tenir un tel langage. Mais nous allons voir le bouquet.

"Il faut remarquer, ajoute M. H. J. Macdonald, que dans les cérémonies et les jours de fêtes Canadiennes-françaises, c'est le tricole qui flotte à la brise et il est rare qu'on voye un "Union Jack."

Cette fois il n'est plus possile de douter des vrais sentiments de M. H. John. Macdonald. S'il en avait le pouvoir, et surtout s'il l'osait, il défendrait aux Canadiens français de déployer le tricolore, dans leurs cérémonies.

Voila l'homme, qui à Montréal adressait ses plus aimables sourires aux Canadiens-français!

Et ce n'est point là une défaillance, une surprise, nous avons d'autres preuves qui attestent sans discussion possible, qu'en parlant ainsi M. H. J. Macdonald parle à cœur ouvert.

A Selkirk, samedi dernier, M. H. J. Macdonald parlait en faveur de M. Haslam et voici comment il s'exprimait:

"Nous ne voulons pas d'autre immigration que l'immigration anglo-saxonne dans notre province. Le reste n'est qu'un lot de bons à rien (scoundrels.) Si nous ne pouvons obtenir d'immigration anglo-saxonne nous sommes mieux de laisser nos terres en friche jusqu'au jour où nous pourrons obtenir cette immigration."

Voilà quel est le fonds du sac du fameux H. J. Macdonald, le chérubin du "Manitoba."

M. Macdonald se plaignait l'autre jour à Montréal que ses sympathies pour les Canadiens-français, lui faisaient du tort.

Il peut être transquille, personne désormais ne pourra l'accuser de semblable sympathie.

En tout cas, les Canadiens-français saurnot eux du moins à quoi s'en tenir.

M. Come Cherrier

Nous devons féliciter tout particulièrement M. Come Cherrier, le sympathie député de La Prairie qui l'autre jour a Laprairie-Napierville dans une assemblée publique a fort heureusement parlé de la question des écoles.

Voici ses expressions.

"Après un préambule heureux M. Cherrier aborde la question des Ecoles, que M. Coupal avait effleurée de l'aile. Le député de Laprairie dit avec tous les libéraux, avec M. Laurier lui-même que l'arrangement conclu en 1896 n'a pas rendu aux catholiques du Manitoba la plénitude de leurs privilèges, mais qu'il reste des perfectionnements à opérer. Les chefs conservateurs anglais, qui mènent les conservateurs français, disent que la question est morte et enterrée. Moi, je dis qu'elle ne l'est pas, et qu'il reste du travail à faire. M. Cherrier rappelle un voyage qu'il a fait au Manitoba depuis le Réglement, et ses visites aux communautés enseignantes où il a appris de la bouche même des Sœurs qu'elles étaient à peu près satisfaites, en attendant mieux, de l'arrangement qui leur permettait d'enseigner la réligion et la langue française aux enfants, dans une mesure suffisante. Jamais Sir Charles Tupper n'aurait pu faire mieux, ni seulement autant, que M. Laurier pour nos compatriotes du Manitoba. La preuve, c'est que Tupper et Macdonald promettent dans l'Ontario et ailleurs que le règlement de M. Laurier en a fait assez et qu'ils n'y ajouteront rien."

M. C. Cherrier qui est venu l'année dernière passer plusieurs semaines à Winnipeg chez son parent le Rev. M. Cherrier, s'est donné la peine de se renseigner par lui-même, et il a la note juste.

Nous recommandons tout particulièrement cette opinion d'un homme honorable, à même de se renseigner exactement, et de juger avec bon sens.

Une œuvre necessaire

Nous n'avons cessé de combattre les détestables manœuvres des politiciens bleus, dont toute la tactique consiste à propager cette idée que les seuls, les véritables amis en tout et pour tout des Canadiens français, ce sont les Conservateurs. Cette détestable erreur si contraire aux faits, a été la cause la plus certaine de l'abominable partisannerie qui règne aujourd'hui au sein de la minorité.

Nous sommes heureux de voir que les gens sensés et de bonne foi ont commencé la croisade contre cette funeste erreur. Rien ne saurait être plus profitable aux intérêts future de la race française au Canada.

Nous citons tout au long un remarquable article paru à ce sujet dans la VÉRITÉ de Québec.

Nous avons entendu formuler, naguère, quelques objections contre le projet de constituer un groupe parlementaire indépendant. Nous croyons devoir les reproduire ci-après, avec les réponses que l'on peut y faire:

2o. Le parti libéral-conservateur, vulgairement appelé le parti "bleu", a toujours été droit dans les questions de principes. On peut et l'on doit donc se fier à lui. et ne pas chercher à le contrôler au moyen d'un groupe indépendant.

RÉPONSE:—A. Le parti libéral-conservateur n'a pas été droit dans les questions d'éducation; témoin le fameux bill présenté à la législature de Québec par M. Chapieau, bill qui était une tentative à peine déguisée de centraliser les affaires scolaires entre les mains de l'Etat. On pourra trouver dans la VÉRITÉ bien d'autres preuves des misères qui ont toujours existé au sein du parti libéral-conservateur des misères qui ont toujours existé au sein du parti libéral-conservateur relativement à cette question vitale Il ne faut pas oublier que c'est le parti libéral-conservateur qui a refusé d'annuler, en temps opportun, la législation scolaire inique du Nouveau Brunswick et du Manitoba.

B. C'est aussi au parti "bleu" que nous devons notre législation très défectueuse sur la propriété ecclésiastique. En ce pays l'Eglise catholique ne possède rien; elle n'est pas reconnue par nos lois comme propriétaire des biens ecclésiastiques. Les communautés religieuses et les évêchés possèdent les biens en tant que corporations civiles seulement. Encore une fois, l'Eglise elle-même n'est pas admise à jouir en ce pays du droit de propriété. S'il y avait ici un schisme, les chismatiques resteraient, aux yeux de la loi civile, propriétaires des biens ecclésiastiques en leur possession.

C. Qui pourra jamais oublier le rôle odieux et tout à fait digne de gallicans que jouèrent Cartier et la MINERVE dans l'affaire de la division de la paroisse de Notre-Dame de Montréal? Ce chef "bleu" et ce journal "bleu," avec leurs partisans, créèrent un véritable soulèvement populaire contre le saint évêque Bourget à cause d'un acte d'administration diocésaine dont tout le monde reconnait aujourd'hui la haute sagesse.

D. C'est au parti libéral-conservateur que nous devons de voir le divorce introduit dans notre législation. Le mal n'est pas encore très étendu, mais le germe y est, et il portera, tôt ou tard, ses fruits de mort.

E. Il est notoire qu'un premier ministre libéral-conservateur a fait des efforts considérables à Rome pour empêcher le règlement de la question des biens des Jésuites.

F. A-t-on oublié l'odieuse législation du gouvernement Ross sur les asiles d'aliénés, en 1885? loi qui portait atteinte au droit de propriété et aux droits acquis en vertu de contrats solennels; loi contre laquelle NN. SS. les évêques ont protesté à l'unanimité et que le cabinet a fait voter malgré cette protestation; loi que Mgr Laflèche appela une "loi inique"; loi contre laquelle les évêques ont de nouveau protesté après son adoption, la déclarant "contraire aux contrats existants, contraire à la liberté qu'il convient de laisser aux propriétaires d'asiles, inacceptable, impossible en pratique; loi que le parti libéral-conservateur a obstinément refusé d'effacer de nos statuts et dont on n'a pu obtenir l'abrogation qu'en chassant ce parti du pouvoir.

G. On doit aussi reprocher au parti libéral-conservateur, fidèle imitateur du parti tory en Angleterre, d'avoir élevé la corruption de l'électorat à hauteur d'une institution politique. Sans doute, les libéraux, ou "rouges," ont suivi plus tard cet exemple; mais c'est le parti libéral-conservateurs, sous Cartier qui a commenacé à corrompre le corps électoral, systématiquement "pour empêcher les rouges, ces ennemis de la religion, d'arriver au pouvoir," disait on pour justifier ce crime. Aujourd'hui, la corruption et la vénalité électorales sont des plaies sociales profondes contre lesquelles les lois civiles et les exhortations de l'Eglise sont également impuissantes. La corruption électorale est tellement passée dans nos mœurs qu'on voit des hommes, d'ailleurs religieux, dépenser, en temps d'élection, des sommes énormes; et leur conscience paraît à l'aise pourvu qu'ils puissent faire entrer ces dépenses sous le chapitre des "dépenses légales!" Sur ce point, la conscience publique est complètement faussée, et ce malheur est, en grande partie, l'œuvre du parti libéral-conservateur ou "bleu."

H. Mentionnons aussi les fraudes au détriment du trésor public, conséquence de l'abominable système de corruption électorale. Pour acheter les électeurs, il fallait de l'argent. De là le candale du Pacifique, le scandale McGreevy, etc.

I. Mais, à nos yeux, le grand méfait, le méfait impardonnable du parti "bleu," c'est d'avoir, en bien trop de circonstances, identifié sa cause de parti politique avec la cause de l'Eglise catholique, sous prétexte de combattre le libéralisme. Cette exploitation de la religion pour des fins de parti a été tellement grave et tellement persisteante qu'il a tallu l'intervention de Rome, à plus d'une reprise, pour la faire cesser. On peut même affirmer que si, dans le moment actuel, le mal paraît enrayé, c'est grâce à la présence au milieu de nous d'un Délégué apostolique permanent.

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore que nous pourrions mentionner. il nous paraît manifeste que le parti libéral-conservateur ou "bleu" a à besoin, tout autant que le parti libéral ou "rouge," du contrôle d'un groupe électoral et parlementaire "conciencieusement" indépendant."

Il ne faut pas se méprendre sur la signiffcation de cet article; M. Tardivel et nous même après lui ne prétendons point décrier de parti pris le parti conservateur qui a certainement eu ses heures de justice et d'efficacité. Loin de nous cette idée partisanne aussi pire que l'autre. Tout ce que nous prétendons, c'est que il est faux, archi-faux de représenter le partis des "bleus" comme le seul parti favorable à l'element français, le seul par suite qu'il soit permis aux gens honnêtes, aux patriotes sincères, de soutenir.

Cette erreur là, nous en mourons, il est temps que l'on remette les choses à leur place, et de substituer à de semblables idées piéconcues, la discussion raisonnée et impartiale des fait.

L'Echo avait raison

La NORTHWEST REVIEW dans son dernier numéro reconnait le bien fondé de nos critiques à l'égard d'un recent article politique paru dans la REVIEW sous le titre de "Pilitical outlook."

Nous traduisons:

"L'ECHO, dans son dernier numéro du 20 dernier, nous critique amèrement au sujet d'un article "The Political Outlook" qui a paru dans la NORTHWEST REVIEW. Nous concéderons à L'ECHO que pour cette fois du moins il a frappé le clou sur la tête; car l'article en question nons l'admettons franchement, a quelque peu l'apparence de partisannerie politique. Nous regrettons qu'il eut été inséré sans avoir été préalablement soumis à notre examen; c'est notre seule excuse pour sa publication!......

L'article se termine par la reflexion suivante: "Avec cela, nous félicitons L'ECHO, de sa critique, bien qu'il ait pu, nous devons en faire la remarque, lancer sa critique avec moins d'acrimonie et plus de charite chrétienne.

Nous nous contenterons d'enregistrer sans commentaires cette apologie de la NORTHWEST REVIEW.

Nous remarquons toutefois que jusqu'à ce jours à aucun des journaux politiques qui s'étaient empressés de reproduire l'article en litige de la NORTH-WEST REVIEW, n'a jugé à propos de publier le desaveu de la REVIEW.

Quand aux critiques de la REVIEW à l'égard de L'ECHO, nous nous permettrons de faire remarquer à la REVIEW que L'ECHO est un journal franchement et ouvertement politique, qui ne cache point ses couleurs, et qui n'a pas les mêmes motifs que la REVIEW pour s'abstenir de politique.

Bien plus, L'ECHO dans l'intérêt même de tout le monde doit descendre et lutter dans l'arêne politique, ne serait-ce que pour detruire les abominables éxagérations cultivées avec tant de ferveur par le parti conservateur pendant 27 années de liberté sans contrôle.

Par exemple, il est faux, absolument faux, de prétendre que L'ECHO ait jamais trahi aucun principe dans l'intérêt d'un parti politique, et nons défiions la REVIEW de prouver son assertion tout ce qu'il y a de moins charitable.

Bien au contraire, et quoiqu'en puissent penser certains exagérés dont nous n'avons crue, il est bien évident aujourd'hui, que L'ECHO a soutenu depuis trois ans le bon comdat, dans l'intérêt même de la minorité, en conformité absolue avec les instructions de Notre Saint Père le Pape.

Il suffit pour s'en convaincre de relire les paroles de Mgr. Falconio.

Les Elections Federales

Cette fois, c'est une chose sure et certaine. Les elections sont annoncées, les brefs issus.

La nomination aura lieu le 31 octobre et le vote sera pris le 7 novembre

Les officiers rapporteurs nommés sont.

Provencher—Aug. Gauthier
Brandon—W. F. Wilson
Lisgar—W. Hoob
Marquette—H. C. Clay
Selkirk—Thos Partington
Winnipeg—Geo. Adams
Alberta—Thos. H. Braden
Saskatchewan—A. S. Stewart
Assiniboia Ouest—J. G. Calder
Assiniboia Est—John Benson